ML 22.06.15

Hérépian Le sous-préfet a été reçu par la municipalité

De nombreux dossiers évoqués avec le représentant de l'État.

Nicolas Lerner, sous-préfet de Béziers, est venu rencontrer Jean-Louis Lafaurie, maire et son conseil municipal en présence de Jean-Luc Falip, conseiller départemental et d'Antoine Martinez, président du Grand Orb. Jean-Louis Lafaurie a abordé le problème de la baisse des dotations et des difficultés que rencontrent les communes. Hérépian va subir une baisse supplémentaire de son budget non prévisible suite à la mise en place d'un nouveau canton plus vaste. La commune n'est plus éligible à la première fraction Dotation de la solidarité rurale à cause du redécoupage communal lié au canton, soit une perte de 30 000 €. D'une manière générale, le sous-préfet a évoqué la généralisation des efforts, aussi bien pour les collectivités territoriales que pour les services de l'État.

Dossier des inondations. La procédure d'attributions des aides est longue et fastidieuse. Les arbitrages pour les premières inondations de septembre sont en cours de notification. Les décisions d'attributions pour les inondations de novembre n'interviendront pas avant le courant de l'été.

■ La municipalité reçoit le sous-préfet

Dossiers de financement dans le cadre de la DETR 2014. La commune devrait percevoir une aide dans le cadre de l'accessibilité handicapé.

Il a été fait part des difficultés pour mettre en place le PLU, en raison de la loi Alur de 2014 qui revoit à la baisse les zones constructibles et qui tient compte des dents creuses. Des arbitrages douloureux devront êtres pris pour mener à bien ce dossier.

Un point a été fait sur les ateliers relais pour pouvoir installer de nouvelles entreprises dans les anciens locaux de la fonderie. Redynamiser le centre-ville avec des programmes de réhabilitation des logements : le sous-préfet a indiqué qu'il était favorable à ce type d'opération et il est prêt à s'investir sur ce dossier.

En visite à la cave des Coteaux de Capimont

Nicolas Lerner, sous-préfet de Béziers, Jean-Louis Lafaurie, maire d'Hérépian, Jean-Luc Falip, conseiller départemental, ont été reçus par Philippe Coste, président de la cave coopérative Les Coteaux de Capimont et par son conseil d'administration. Philippe Veyrié, président des artisans-commerçants, et de Serge Mas, président de la Sica du Caroux, étaient également présents.

Relatant les conséquences de la grêle, Philippe Coste a indiqué que 25% du vignoble a été touché. Cela aura un impact sur les volumes qu'il estime à 2 000 - 3 000 hl. Ces parcelles sont du merlot avec des rendements élevés. Dans les parcelles grêlées à moins de 30% le grain étant petit, il devrait se sécher et éviter ainsi l'arrivée du botrytis. Une grosse partie des viticulteurs n'est pas assurée. Certaines exploitations sont impactées à 80%. Et le président de préciser *« ce sont aussi les frais de la cave qui portent soucis car nous ne rentrerons que 15 000 hl au lieu de 18 000 habituels. Nous aurons besoin de vous, Monsieur le Préfet, pour la reconnaissance de l'état de calamité agricole. »* Concernant la récolte 2014, les blancs ont été rentrés avant l'épisode pluvieux. La cave a eu une médaille d'or à Paris pour le muscat et deux médailles d'argent pour le viognier et chardonnay. Au concours de la fédération des caves du Languedoc-Roussillon, les quatre blancs ont obtenu chacun la médaille d'or. Les autres vins comme le rosé ont été rentrés après les inondations et les volumes sont équivalents à ceux de l'année précédente. *« Finalement, nous sommes assez satisfait de la récolte 2014 ».*

Le sous-préfet entend faire remonter les problèmes évoqués en attendant la réunion de la DDTM du **mercredi 24 juin**.

+ midilibre.fr